Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 10 Octobre 1906. — No. 48

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE DERNIER PAPILLON

Quand ne chante plus le grillon,
Et qu'on est avant, dans l'automne,
Quelque matin gris l'on s'étonne
De voir un dernier papillon.

Son coloris est monotone,
Plus d'or, d'azur, de vermillon,
Il s'élève peu du sillon.
Et, sans vigueur, il papillonne.

Tous les papillons ses amis
Un beau soir se sont endormis
Dans les roses; et quand l'aurore

Frissonnante rouvrit son œil,
Dans leur lit devenu un linceul,
Les papillons dormaient encore.

"ROSEMONDE ROSTAND"

Congestion du Trafic

En dépit de toutes les dénégations des compagnies de chemins de fer, il est indiscutable que les marchands de blé ont toutes espèces de difficultés à transporter leur grain à Fort William et à Port Arthur.

Les compagnies ne paraissent pas avoir assez de chars; elles prétendent pourtant que leur accommodation est suffiante. Le C. P. R. invoque la construction de sa double-voie de Winnipeg à Fort William comme un obstacle au fonctionnement régulier de ses convois.

Un fait est certain: la récolte de cette année est beaucoup plus considérable que celle de l'an dernier et pourtant il y a moins de blé de rendu aux ports que l'an dernier à pareille époque.

Un cultivateur, résident à 30 milles de Winnipeg, dans un gros et très commercial village, nous disait que pendant trois semaines après la coupe du blé, on n'avait pu se procurer un seul char pour chargement!

Depuis trois ou quatre jours, les choses se sont amélioré, paraît-il, un peu partout dans l'Ouest. Les compagnies de chemins de fer comprennent, du reste, tout aussi bien que la classe agricole et les spéculateurs, la nécessité absolue de perfectionner notre système de transport. La prospérité du pays dépend pour beaucoup de la solution satisfaisante de ce problème.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la dix-huitième seance tenue lundi, le 1er octobre 1906.

Etaient présents: Son Honneur le Maire Gauvin au fauteuil et les conseillers Collin, Jean, Pelletier, Berry, Metcalfe et Cusson.

Le cons. Pelletier présente le vingt-quatrième rapport du comité des travaux publics en ces termes:

Votre Comité recommande:

"1o Que le compte de The Gartshore-Thompson Pipe & Foundry Co. au montant de $1560.10 moins $5.00 pour frêt payé à la Compagnie du Canadian Northern, soit accepté et payé.

"2o. Concernant les deux pétitions faites contre l'ouverture telle qu'annoncée d'une ruelle entre les lots des rues La Vérandrye et Notre Dame depuis l'Avenue Taché jusqu'à la rue St. Joseph et d'une autre ruelle entre les lots de la rue Dumoulin et Notre Dame, depuis la rue St. Joseph jusqu'à la rue du Collège, le comité est d'opinion qu'il n'y a pas lieu de changer la décision première de faire les dites ruelles en droites lignes et sans déviation aucune; et que M. Horace Chevrier comme représentant des pétitionnaires en soit notifié.

"3o Que la soumission de la Kettle River Quarries Co. pour pavage en blocs de bois créosoté de l'Avenue Taché, depuis l'Avenue Provencher jusqu'à l'embranchement du C. N. R. sur le lot de paroisse 88 soit acceptée, et qu'un contrat soit passé immédiatement.

"4o Que la soumission de Auguste Vanhorenbeck pour construction de trottoirs granolithiques en face et sur le côté du bloc du collège de St. Boniface et en face de l'Hotel de Ville soit acceptée au prix mentionné.

5o. Que l'ingénieur de la Ville ayant fait un rapport favorable concernant les tuyaux en ciment manufacturés en cette ville il soit dorénavant permis de s'en servir pour la construction des égouts.

"6o. Que le Secrétaire-Trésorier soit chargé de préparer un état et un rapport dans l'affaire de la réclamation de M. Jean Couture, prenant en considération les documents déjà fournis tant par M. Couture que par l'ingénieur Delisle et par l'ingénieur Goddard.

Et la séance est levée.

Vezina-Begin

Jeudi matin, à la cathédrale, avait lieu un très joli mariage: celui de mademoiselle Léda Bégin, fille de M. Joseph Bégin, de Saint-Boniface, à M. E. Vézina, contre-maître des usines de la Cusson Lumber Company.

Monsieur Joseph Bégin accompagnait sa fille; monsieur Médéric Cyr servait de père au marié. C'est monsieur l'abbé Poitras qui a béni le mariage

Le déjeûner de noces a été servi chez monsieur et madame Médéric Cyr.

Les nouveaux mariés sont partis dans l'après-midi en voyage de noces à Saint-Paul.

Mercredi soir, les amis de M. Vézina lui ont présenté à l'hôtel St-George, une bourse assez cossue; il y eut discours et musique

Les employés de la Cusson Lumber Company ont aussi offert à M. Vézina un fauteuil de prix.

Nous présentons au nouveau couple nos meilleures félicitations et des voeux de bonheur.

Chronique de la Province

Les fêtes de la bénédiction solennelle de la nouvelle église et du local du cercle paroissial de Bruxelles ont eu lieu le 30 sept. conformément au programme que nous avons publié. Monseigneur Dugas, venu la veille au soir, accompagné par M. Poitras, secrétaire, par Holland ont logé au presbytère. Le lendemain toute la population a assisté à la grand'messe célébrée par Mgr à 10½h. avec l'assistance des RR. MM. Poitras et Jubinville, curé de St. Félix. Les cérémonies de la bénédiction ont précédé la messe, à l'issue de laquelle le R. P. Billiau, rédemptoriste, de Brandon, a prononcé trois éloquentes allocutions en français, en flamand, et en anglais.

Beaucoup d'Anglais des villages environnants y assistaient ainsi que des voisins de St. Alphonse, de Mariapolis de Lourdes et de Swan Lake. Après un dîner-pique-nique offert à Mgr et aux membres du clergé dans la salle du cercle Mgr s'est rendu, accompagné d'une longue escorte, à l'ancien cimetière de la paroisse où a eu lieu la prière traditionnelle pour le défunts. L'après-midi, Mgr a chanté le salut et le *Te Deum* puis il a procédé à la bénédiction du local du cercle et du drapeau de la nouvelle fanfare paroissiale l'*Union de Bruxelles*. Avant le salut M. L. Hacault, secrétaire du Comité paroissial, a présenté dans l'église une adresse à Mgr le vicaire général. Au cours de cette adresse, M. L. Hacault a spécialement insisté sur la création du cercle catholique paroissial complément de l'œuvre paroissiale et couronnement de la bénédiction de l'église. L'orateur a rappelé à ce propos une déclaration importante publiée par les *Cloches* de St.Boniface du 15 août, déclaration par laquelle Mgr Langevin recommande hautement l'organisation de cercles catholiques dans toutes les paroisses de son diocèse en vue de promouvoir la défense et le progrès de la cause catholique. Une belle adresse a aussi été lue, au local du cercle, par le secrétaire de la Nouvelle Fanfare, M. Ch. Hacault. Mgr Dugas a répondu à ces deux adresses en termes fort heureux et très encourageants, qui ont produit une profonde impression.

Ces belles fêtes laisseront, à Bruxelles, le meilleur souvenir La fanfare leur a donné un concours très dévoué.

L H.

Le Manitoba.

MERCREDI, 10 OCTOBRE 1906

Les Oreilles de l'Animal

Le *Free Press*, qui fait flèche de tout bois contre le gouvernement Roblin, publie dans son édition du 5 courant, un article où il croit prendre en flagrant délit de duplicité la politique de ce gouvernement. Il impute à celui-ci la pensée de courtiser à la fois, et par des attitudes opposées, les catholiques et les orangistes, c'est-à-dire, les protestants. C'est à propos de la question scolaire. Reprenant les rumeurs qui ont eu cours l'an dernier et que, parait-il, un correspondant a réveillées, il accuse le gouvernement de s'être servi du soi-disant règlement scolaire comme d'un argument à l'encontre de l'introduction du *bill* concernant l'instruction obligatoire et, cependant, de vouloir tout de même persister à en poursuivre l'abrogation. Le *Free Press* ne peut concilier les deux attitudes et il turlupine lourdement à ce propos le gouvernement Roblin.

Nous ne connaissons rien de la politique du gouvernement à ce sujet, hors les rumeurs auxquelles nous faisons plus haut allusion. Ce n'est donc point l'occasion pour nous d'en concevoir aucune alarme.

Nous voulons néanmoins mettre en relief la naïveté factice du *Free Press*.

C'est cette feuille qui nous parait pour le moment jouer double jeu.

Le *Free Press* est l'organe libéral de Winnipeg. C'est l'approbateur chaleureux de toute la politique de M. Greenway. C'est le fidèle partisan des hommes qui ont créé la politique de spoliation dont nous avons été les victimes. C'est le journal de M. Sifton, qui s'énorgueillissait, en 1905, en plein parlement, d'avoir été l'un des principaux agents de nos désastres. Il approuve de toutes ses forces l'acte de 1890, par conséquent. Comment pourrait-il donc blâmer le gouvernement de vouloir ramener l'ordre de choses que ses chefs ont créé, et dont il se fait quotidiennement le défenseur?

Son double jeu, le voici: il veut se donner l'apparence de défendre les catholiques en ayant l'air de croire que le gouvernement Roblin veut abroger le soi-disant règlement et en le blâmant de cette prétendue politique; d'une autre part, il se tourne du coté des protestants et leur affirme que les changements apportés à la loi de 1890 par le soidisant règlement sont "sans importance" et, qu'en somme, la loi de 1890 subsisté toujours et que le monde devrait être content de la condition créée par cette législation. Bref, le *Free Press* approuve tout, aussi longtemps que ses chefs sont en cause, mais il censure les mêmes actes du moment que d'autres entrent en jeu. C'est ainsi qu'il cajole les électeurs de toutes nuances:

Je suis oiseau, voyez mes ailes.
Je suis chauve-souris, voyez mes poils.

N'importe, nous avons un aveu qu'il est bon de retenir, "les changements apportés à la loi scolaire par l'acte de 1897, dit il, n'accordent à la minorité que des privilèges sans importance."

Si le chat ne sort pas tout rond du sac, l'animal laisse bien voir ses oreilles!

Les Banques

M. E. S. Clouston, gérant-général de la banque de Montréal, faisait un voyage dans l'Ouest canadien, il y a environ deux semaines.

M. Clouston est un financier qui observe beaucoup, et son opinion sur les questions d'affaires est généralement regardée comme faisant autorité. Or, voici la remarque assez curieuse qu'il a faite à un journaliste, à son retour à Montréal:

"La multiplicité des banques dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan apportera peu de profits à ces institutions financières; et les petites villes et les villages où l'on sème à profusion des succursales ne retireront pas non plus de bénéfices appréciables: la compétition y devient trop grande, la tentation d'emprunter, chez la population, se développe trop, l'idée de la spéculation s'empare trop des cerveaux. La situation financière de l'Ouest est satisfaisante, mais la fièvre de la spéculation est excessive: c'est plus que le désir d'un profit légitime. Le mal est très répandu. Cette caractéristique de l'Ouest n'est pas satisfaisante. Les terres ne sont pas évaluées à prix trop élevé, mais l'idée de la spéculation règne trop librement."

Quelques jours avant cet *interview* de M. Clouston, qui date de samedi, le 6 octobre, monsieur le sénateur Forget, autre financier considérable de Montréal, avait émis absolument les mêmes idées.

Cette note inquiète de deux hommes d'affaires en renom aura-t-elle quelque effet sur la ligne de conduite des banquiers de l'Ouest?

La tendance générale parmi nos banquiers est d'établir des comptoirs à chaque endroit où se développe un petit village.

Cette politique est-elle mauvaise?

Il n'y a pas de doute que nous avons ici des gérants de banque très capables d'apprécier les perspectives de succès de leurs maisons, parfaitement capables aussi de comprendre les exigences de notre rapide développement. Accepter sans retard comme absolument justes les *interviews* de MM. Clouston et Forget, serait peut-être injuste pour la claire-vue des chefs de la finance dans l'Ouest.

Il faut s'applaudir toutefois de ces expressions d'opinion, donnée avec autant de déférence que de droit; elles auront certainement pour résultat de mettre à l'examen cette question du développement de nos banques et de leur meilleure manière de servir le public.

Ce que disent MM. Clouston et Forget, sur l'esprit de spéculation, est absolument exact: il existe dans l'Ouest un dangereux état d'âme: on veut devenir millionnaire tout de suite Des fortunes ont été faites rapidement, c'est vrai, mais elles sont rares. Nous sommes de ceux qui croient que le travail constant et la sage économie sont encore les meilleurs facteurs de bien aise et de confort pour nos populations.

Lord Grey

Son Excellence le Gouverneur Général s'est arrêtée mercredi à Kamloops, B. C. On a fait à lord Grey une réception des plus cordiales. C'est une preuve entre beaucoup que les populations de l'Ouest sont toujours heureuses de présenter leurs hommages aux autorités du pays.

Répétons-le, l'incident de Calgary n'est qu'un fait isolé, sans signification, et dont on aurait tort de se prévaloir pour faire la leçon aux villes de l'Ouest canadien.

ROME ET LA FRANCE

Nous reproduisons, de la *Patrie* de Montréal, un article qui nous parait retracer, succinctement mais clairement, la question religieuse en France. La dernière phrase surtout nous frappe: un gouvernement impie voudrait créer ce précédent absolument dangereux pour l'Eglise: forcer les évêques de France à traiter avec l'Etat français, sans avoir au préalable pris une direction de Rome. Nous lisons assez attentivement les journaux français: nous y voyons partout la même note chez les adversaires de la religion catholique. On refuse de discuter avec le Pape sous prétexte que les *étrangers* n'ont aucun droit d'ingérence dans les affaires de la France. Si on s'inclinait devant pareille prétention, les choses de l'Eglise iraient bien! On a voulu plusieurs fois dans l'histoire écarter l'intervention du Pape avec cet argument. Mais l'Eglise est universelle; Elle a sa place partout sous le soleil; partout, par conséquent, Elle a son mot a dire quand il s'agit des âmes. Ce ne sont pas les efforts d'un Clémenceau qui la feront trembler; M. Clémenceau, tout homme de talent qu'il soit, sera dans la terre depuis longtemps, que l'Eglise parlera encore au monde:

Voici l'article de la *Patrie*:

"Le Souverain Pontife a autorisé la publication d'une réponse aux entretiens donnés à la presse, par M. Sarrien, Premier Ministre, et par M. Clémenceau, Ministre de l'Intérieur de la République.

La politique du cabinet français, selon qu'elle a été définie par M. Clémenceau, il y a une couple de semaines, est que le gouvernement est prêt à traiter avec les membres de la Hiérarchie Catholique de France, mais qu'il refusera d'avoir aucune relation avec le Vatican.

"Une partie de la presse ministérielle accuse le Pape d'être l'instrument de l'Allemagne, d'avoir été élu par l'influence de l'Empereur Guillaume et de sa diplomatie.

"La République Française," qui est l'un des organes les plus influents des groupes républicains modérés, a démontré, ces jours derniers, que l'Allemagne n'a pas été l'auteur de l'accession du Pape au Trône Pontifical.

"On reproche également au Souverain Pontife d'avoir favorisé l'élection du Père Wernz à la présidence de l'Ordre des Jésuites.

"Le Révérend Père est d'origine allemande.

"En fait, la Cour de Rome n'intervient ni de loin, ni de près, dans les décisions du conclave où les Jésuites nomment le chef de leur organisation.

"La réponse du Pape à MM. Sarrien et Clémenceau est basée sur la doctrine catholique, le maintien de son indépendance absolue des pouvoirs publics, dans les matières religieuses.

"Résumons la situation en quelque mots.

"Le gouvernement français, après avoir, sans avis préalable, mis de côté le Concordat, un traité solennel entre Rome et la France, dit à l'Eglise Française, à sa Hiérarchie:

"Nous sommes prêts à traiter vous, mais nous refusons de reconnaître l'autorité du Pape sur l'Eglise de France, dans les choses du Culte. Pour nous, Rome n'existe pas."

"Si le Souverain-Pontife consentait à se soumettre à un pareil mépris du Code de l'Eglise, et à une semblable négation de la Doctrine catholique, l'autorité de Rome sur les divers pays catholiques, deviendrait un vain mot.

"Le Chef de l'Eglise catholique est le Pape. Il n'en existe pas d'autre.

MM Sarrien, Clémenceau et leurs collègues sont prêts, affirment-ils, à donner aux catholiques de France, à la Hiérarchie française, la liberté du culte.

"Seulement ils veulent décapiter l'Eglise dans le monde, en supprimant le Pape.

Notes Politiques

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Forget, de la Saskatchewan, était de passage ici jeudi dernier, de retour de Tadousac, où il s'était rendu dans l'interêt de sa santé. Son Honneur se porte mieux.

***

La politique chôme dans le moment. La session fédérale, attendue à la mi-novembre, va reveiller les langues.

***

Dans Elgin-est, comté fédéral d'Ontario, M. Haight, conservateur, vient de battre le candidat de sir Wilfrid Laurier par une majorité de 77.

Il y a aussi une autre élection pendante dans le comt de Québec. Les candidats: M. Amyot et Robitaille sont deux libéraux. Sir Wilfrid Laurier appuie M Amyot. On s'y bat à coup de procès: M. Amyot vient de poursuivre M. Robitaille: il réclame $10,000 de dommages-intérêts. En réponse à cette action en libelle, M. Robitaille poursuit lui aussi pour $10,000 de dommages-intérêts. Ils se sont insultés tous les deux et veulent chacun $10,000! Inutile dire que tout cela s'arrangera entre deux verres de champagne, quelques jours après l'élection.

***

On annonce la rentrée prochaine de M. C. R. Devlin dans la politique canadienne. On sait que M. Devlin, autrefois député à Ottawa, donna un jour sa démission, se fit nommer agent d'immigration en Irlande, puis se fit élire député de Galway, Irlande, aux Communes Anglaises; son retour au Canada signifie en toute probabilité son accession au cabinet fédéral, dans un avenir rapproché.

***

Lundi dernier, commencait à Ottawa, la conférence des premiers-ministres des provinces canadiennes. On y discutera surtout, on le sait, le rajustement du subside fédéral aux provinces.

L'hon. J. O. Rhéaume, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement d'Ontario; était ici dimanche, en route pour le district de Rainy River.

***

M. Honoré Beaugrand, journaliste, est décédé à Montréal, samedi dernier à l'âge de cinquante-huit ans. Cet homme public a eu la carrière longue et mouvementée. Il a, à diverses phases de sa vie de publiciste, bravé l'Eglise et prôné des doctrines subversives de la morale et de l'ordre dans les questions sociales. Plus tard, M. Beaugrand s'est assagi; le calme s'est refait dans son âme, et c'est muni des sacrements de l'Eglise qu'il est parti pour l'éternité. Paix à sa mémoire.

Le journaliste défunt a souvent fait preuve d'indépendancee vis-à-vis le parti libéral, dont il était l'un des tenants les plus brillants. C'est ainsi qu'il a simultanément appuyé Laurier et combattu Mercier, frappé M. Tarte, ministre des Travaux Publics, et vanté l'école de Fréchette, de Langlois et de Dandurand.

M. Beaugrand fut maire de Montréal en 1885. Son passage aux affaires municipales de la métropole ne fut pas exempt de critiques, mais il révéla chez l'homme une grande tenacité de caractère. Le parti libéral perd un défenseur dont le langage était parfois un peu fruste, mais qui savait porter de rudes coups à ses adversaires.

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given that on the fifth day of November A.D. 1906, a vote of the electors of the School District of St Joachim, Number 981, entitled to vote thereon, will be taken for the purpose of securing the assent of the said electors to the following by-law, which the trustees of the said School District of St. Joachim No. 981 have requested the Council of the Rural Municipality of LaBroquerie to submit to the said electors, pursuant to the provisions of The Public School Act, chapter 143 R. S. M. 1902 and of the Municipal Act, chapter 116 R. S. M. 1902 and amendments.

By-Law No. 7

By-Law of the School Trustees for the School District of St. Joachim, No. 981 for the purpose of borrowing the sum of Three Thousand ($3000.00) dollars, and of issuing debentures thereon.

Whereas it is necessary and expedient to raise by loan, the sum af Three Thousand ($3000.00) dollars, on the credit of the School District, for the purpose of erecting a school in the village of La Broquerie school site, and furnishing the same and of repairing the St. Joseph School House of the said district.

Therefore the School Trustees for the Schaol District of St Jaachim No. 981 duly assembled, enacts as follows:

1o. That it shall be lawful for the said School Trustees to borrow the sum of Three Thousand ($3000.00) dollars, by the issue and sale of Twenty debentures of the said School District, each for the sum of one hundred and fifty dollars, of lawful money of Canada.

2o. That the said debentures shall bear date the second day of March A.D., 1906, and shall be payable to the bearer at the Banque d'Hochelaga at the Town of St. Boniface, in the Province of Manitoba, as follows:

Debenture No. 1 for $150.00, payable the 2nd day of March 1907.
Debenture No. 2 for $150.00, payable the 2nd day of March 1908.
Debenture No. 3 for $150.00, payable the 2nd day of March 1909.
Debenture No. 4 for $15.000, payable the 2nd day of March 1910.
Debenture No. 5 for $150.00, payable the 2nd day of March 1911.
Debenture No. 6 for $150.00, payable the 2nd day of March 1912.
Bebenture No. 7 for $150.00, payable the 2nd day of March 1913.
Debenture No. 8 for $150.00, payable the 2nd day of March 1914.
Debenture No. 9 for $159.00, payable the 2nd day of March 1915.
Debenture No. 10 for $150.00, payable the 2nd day of March 1916.
Debenture No. 11 for $129.00, payable the 2nd day of March 1917.
Debenture No. 12 for $190.00, Payable the 2nd day of March 1918.
Debenture No. 13 for $120.00, payable the 2nd day of March 1919.
Debenture No. 14 for $150.00, payable the 2nd day of March 1920.
Debenture No. 15 for $150.00 payable the 2nd day of March 1921.
Debenture No. 16 for $150.00 payable the 2nd day of March 1922.
Debenture No. 17 for $150.00, payable the 2nd day of March 1923
Debenture No. 18 for $150.00, payable the 2nd day of March 1924.
Debenture No. 19 for $150.00, payable the 2nd day of March 1925.
Debenture No. 20 for $150.00, payable the 2nd day of March 1926.

3o. That each debenture shall be signed by the Secretary-Treasurer and countersigned by one of the Trustees of the said school district; and that each coupon shall be signed by the said Secretary-Treasurer.

4o That the said debentures shall bear interest at the rate of Six per cent. per annum from the rate thereof, payable annually on the second day of March in each year, on the presentation of the interest coupon attached thereto at the said Bank.

5o. That provision shall be made out of the annual school taxes for the payment of the said debentures and interest, and such provision shall from part of, and be included in, the annual statements of moneys required for the purposes of the said School District.

Done and passed by the said School Trustees of the School District of St. Joachim, No. 981, assembled at the Village of LaBroquerie in the Municipality of LaBroquerie in the Province of Manitoba this fifteenth day of January A.D. 1906.

Signed, JOSEPH GRANGER
Chairman

Signed, C. F. X. LANGLAIS,
Secretary-Treasurer.

The voting on said by-law shall take place between the hours of nine o'clock in forenoon and five o'clock in the afternoon on the said fifth day of November A.D. 1906 at the school house of the School District of St. Joachim, No. 981 in the Village of LaBroquerie.

The Clerk of the Municipality of LaBroquerie will, immediately after the close of the poll, sum up the number of voter for or against the said by-law.

Dated at the Village of Ste. Anne des Chenes in the Municipality of LaBroquerie this twenty fourth day of September A.D. 1906.

J. A. LACERTE,
Secretary-Treasurer,
Municipality of LaBroquerie

Ville de St. Boniface

PAVAGE EN BLOCS DE BOIS CREOSOTES

Avis est présentement donné que pour diverses raisons, et en particulier à cause d'une pétition de certains propriétaires intéressés, le Conseil Municipal de la Ville de St. Boniface, a reconsidéré sa décision antérieure de paver, en asphalte et en blocs d'asphalte, l'Avenue Taché, entre l'Avenue Provencher et la rue Goulet tel que déjà annoncé et qu'il a l'intention maintenant de faire ce pavage en blocs de bois créosotés, sur une fondation en béton de 6 pouces d'épaisseur, la Ville payant un cinquième du coût total de cet ouvrage et la balance étant supportée par les propriétés ayant front ou aboutissant sur cette partie de l'avenue Taché où se fera ce pavage viz: une route de 20 pieds de largeur environ sur le côté est de l'Avenue Taché, depuis l'Avenue Provencher jusqu'à la limite nord du lot 83, et ensuite deux routes de 20 pieds de largeur environ, de chaque côté de la voie du chemin de fer électrique, jusqu'à l'embranchement du Canadian Northern Railway sur le lot de paroisse No. 88.

La Ville émettra des débentures pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle de frontage sur les propriétés de chaque côté de l'Avenue, suffisante pour payer la proportion des propriétaires, savoir les quatre cinquièmes, dans l'intérêt et l'accumulation d'un fonds d'amortissement, pour éteindre le montant des dites débentures en vingt ans, l'intérêt sur la dette et le placement du fonds d'amortissement étant calculé à 4 o/o par année.

L'estimation du coût total de cet ouvrage est de $38838.60.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée par cet ouvrage d'amélioration locale, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil contre cet ouvrage et contre la cotisation projetée pour en payer le coût, la Ville pourra sans autre avis procéder à la construction de cet ouvrage d'amélioration locale en la manière ci-dessus et prélever des taxes de frontage comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 25 septembre, 1906.

Par Ordre, THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—L'aqueduc a fait défaut pendant quelques heures mercredi soir.

—La ville de Brandon va se donner un hôtel-de-ville d'environ $75.000.

—A louer, maison No. 174 Rue Notre Dame. S'adresser à M. Joseph Lecomte.

—Le blé de l'Ouest a monté de 20 cents le baril sur le marché de l'Est, depuis une semaine.

—A vendre une magnifique propriété sur la rue St. Jean Baptiste. S'adresser à M. Noel Bernier.

—Perdu, la semaine dernière: un anneau avec plusieurs clefs. Prière de les rapporter à nos bureaux.

—M. et Mme J. R. Côté sont arrivés la semaine dernière de leur voyage de noces dans la province de Québec.

—On annonce deux candidats comme conseiller pour le quartier No. 3, M. Alphonse Lemay et M. J. R. Coté.

—Madame Jos. Holland, de Warroad, Minn., est en promenade chez sa mère Mde Gauvin, avec ses enfants.

—M J.A. Richard, président du Fashion Craft Manufacturing Co. de Montréal, est à Winnipeg depuis quelques jours.

—M. Marc-Aurèle Fiset, est passé ici la semaine dernière, de retour de la province de Québec, en route pour le Yukon.

—Un jeune homme désire pension ou chambre dans une famille française. S'adresser, THOMAS, 443 Young Street, Winnipeg.

—M. Médéric Cyr est parti samedi dernier pour Montréal, où il va assister à la convention des commis de mal comme délégué.

—Un assortiment considérable de première qualité de vins vient d'être reçu chez M. J. B. LECLERC, Rue Dumoulin Saint-Boniface.

—Les Forestiers Indé, endants qui parlaient d'organiser une Cour à St. Boniface, paraissent avoir abandonné leur idée. Tant mieux.

ON DEMANDE—Un Parisien ou Parisienne pour enseigner le français, comprenant parfaitement l'anglais. S'adresser au No. 346, rue Main, Winnipeg.

—Première qualité de bois de corde d'épinette rouge. A vendre en quantité voulue, scié en bois de poêle au besoin. A LEMAY, St.-Boniface.

—Venant d'être reçues: 1000 livres de tabac VALIQUETTE Nos 40, 50, 60, 80 et 100, en vente chez J. B. LECLERC, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Dimanche dernier, à la grand'messe, M. Adrien Potvin a chanté avec talent *l'Ave Maria* de E. Pessard; M. Beaudry l'accompagnait sur le violon.

—Le bureau des directeurs du C.P.R. à Montréal, a ratifié jeudi le don de $200.000 fait par Sir Thomas Saughnessey à la ville de Winnipeg, il y a une quinzaine de jours.

—On demande dans toutes les localités de la province des agents pour collecter les abonnements dû au MANITOBA, 25 par cent de commission. Références demandées.

Perdu—Depuis la Cathédrale jusqu'à la résidence de M. le juge Prud'homme, une ceinture en elastique noir avec boucle en acier. Prière de la rapporter à nos bureaux.

—La ville d'Edmonton est menacée d'une disette de charbon; c'est assez inquiétant, vu le froid qui s'approche. La fermeture des mines de Fernie cause cet embarras.

—Les grandes scieries de la John Arbuthnot Lumber Co., au Fort Rouge, ont été la proie des flammes, samedi soir. Pertes considérables, couvertes en partie par les assurances.

—On annonce pour le 24 du courant, le mariage de Melle Clara Louise McPhillippe, fille de M. Frank McPhillipps, l'arpenteur bien connu de Winnipeg, à M. Arthur L. Sanderson, aussi de Winnipeg.

—La grève des manœuvres de Fort William et de Port-Arthur s'est terminée très à propos, jeudi. Déjà le commerce du blé en souffrait. Il y a eu tapage; on a joué du revolver, avec, comme résultat, trois blessés! Les cours devront traiter les délinquants avec sévérité, car les grèves deviennent en ce pays de plus en plus tumultueuses. C'est une menace sérieuse pour le développement du pays; chose plus sérieuse encore, on ne doit pas jouer du pistolet pour une question de salaire.

—La ville de Winnipeg va acheter un incinérateur au coût de $126 420, sans soumettre de règlement aux contribuables. La législature, à sa prochaine session, légalisera l'acte des autorités civiques de Winnpeg.

—La nouvelle église méthodiste, coin des rues Broadway et Kennedy, qui s'est effondrée si piteusement il y a quelques mois, sera inaugurée le 14 du courant. Les architectes ont réussi, paraît-il, à l'asseoir sur des fondations solides.

Les grands pouvoirs électriques de Kakebeka, près de Fort William, ont été mis en mouvement il y a une semaine. Les usines délivreront la force motrice à prix très réduit; on s'attend donc avec raison à ce que Fort William devienne un grand centre manufacturier.

—La plus grande partie de notre grain est classée numéro 1 Northern; le marché étranger réclame ce blé plus que jamais. Si les compagnies donnent des chars à nos cultivateurs pour le transport de ce grain, l'argent devra être abondant ici dans un mois ou deux.

—Le greffier de la ville a adressé une lettre aux anciens maires de St. Boniface, pour leur demander leur photographie. On voudrait, paraît-il, décorer les murs de notre hotel-de-ville avec les portraits des différents titulaires qui se sont succédé à la mairie de Saint Boniface.

—M Jules Turenne, fils de M. Joseph Turenne, de cette ville, est revenu du Klondyke après y avoir demeuré pendant au-delà de neuf ans. M. Turenne a été naturellement heureux de revoir sa famille; ses anciens amis l'ont aussi reçu avec beaucoup d'empressement.

—On pouvait apercevoir, vendredi soir, de gros feux de prairie à l'ouest de Winnipeg. Jusqu'à présent on n'a pas eu à déplorer d'accident sérieux: pourtant il serait bon d'être prudent. Les compagnies de chemins de fer et les chasseurs ont parfois de gros reproches à se faire à ce sujet.

—M. J C. de Lorimier, auquel on a dû amputer deux doigts la semaine dernière par suite d'un écrasement sous un tramway, se porte beaucoup mieux. Il est encore à l'hôpital mais il espère pouvoir sortir bientôt. Tous féliciteront M. de Lorimier de ce prompt rétablissement.

—René Pierre, jeune français de Saint-Charles, a reçu accidentellement un coup de fusil dans la jambe, dimanche dernier, au cours d'une tournée de chasse. Il a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface. Son état est assez sérieux. C'est le premier accident de chasse de la saison; souhaitons qu'il ne se renouvelle point.

—Les propriétaires de chantiers, qui se préparent aux coupes de l'hiver, craignent la rareté des bucherons. Les compagnies de chemins de fer, le Grand Tronc Pacifique, en particulier, emploient en ce moment toute la main d'œuvre qui se présente. Cet état de choses va probablement faire hausser les prix du bois de chauffage.

—Samedi soir, l'électricité qui nous vient maintenant du Lac du Bonnet, a fait défaut pendant cinq minutes. Heureusement qu'on a pu immédiatement se servir de l'ancienne usine de Winnipeg, ce qui a permis de rétablir immédiatement le courant. Les deux villes de Winnipeg et de Saint-Boniface ont été dans l'obscurité pendant une dizaine de minutes.

—La ville de Winnipeg entrevoit la solution de son problème de la pression de l'eau. Des expériences satisfaisantes ont été faites vendredi dernier; elles montrent que, en cas d'incendie, la brigade pourrait compter actuellement sur une pression assez forte pour monter l'eau à la hauteur des édifices les plus élevés.

—Décidément nous entrons bien avant dans l'automne; la température, qui avait varié de façon très fréquente et bien curieuse depuis les premiers jours de septembre, paraît s'être mise définitivement au sec. C'est partout signe d'automne. Sur la rue on aperçoit déjà quelques fourrures; l'automne est indiscutablement une jolie saison pour les toilettes.

—Le pavage de l'avenue Provencher est très avancé. L'allée sud est presque terminée; ce pavage paraît bon et solide. Quand on aura planté des arbres entre les deux pavés tout le long de l'avenue, on aura un coup d'oeil qui fera honneur à notre ville. On prétend que ce pavé va faire monter l'évaluation sur cette rue: c'est possible; cependant les taxes ont plus de chance de monter que le prix de vente de propriétés.

—Perdue samedi dernier, depuis la cathédrale à la résidence de M. El. Beaupré, rue Masson, une montre en or pour dame. Une récompense libérale sera payée à toute personne qui la rapportera à nos bureaux.

—A la fin de cette semaine, MM. Guilbault et Cie, de Saint-Boniface, auront besoin de 50 paires de chevaux pour travailler au terminus du Grand Tronc Pacifique à l'Est de Saint-Boniface. Les plus forts gages seront payés et l'ouvrage est garanti jusqu'à la fin de la saison. S'adresser chez Ed. Guilbault, rue La Vérandrye, ou à l'hotel C. N., Jean et Savoie, Saint Boniface.

—Messieurs Théo. Bertrand et J F. Prud'homme, propriétaires des blocks H. J. K. L et partie de F, situés sur les rues McTavish, Plinguet et Mission, ont fait arpenter ces terrains, qu'ils vendent en lots de ville. Ces terrains sont à proximité de la gare du C. P. R., Saint-Boniface, des grands élévateurs et moulins. Ces lots sont en vente seulement depuis huit jours et un grand nombre sont déjà vendus. Les prix sont bas et les conditions très faciles. Voir l'annonce sur notre quatrième page.

Dans le Monde Religieux

Sa Grandeur Mgr l'Archevéque de Saint Boniface est attendre ici dans les premiers jours du mois de novembre.

—o—

Le R. P. Colomban, supérieur des Franciscains au Canada, et le R. P. Berchmans son campagnon, viennent de visiter les maisons de l'Ordre à St Laurent et à Pine Creek. Ces religieux voyagent tête nue et portent la sandale.

BAZAR

Sous la direction du R. P. Portelance, O. M. I., les dames de la paroisse française de Winnipeg donneront un bazar, du 15 au 24 du courant, dans les salles de l'école du Sacré-Cœur.

Madame Alexandre Bourbeau, la dévoué présidente de ce bazar, est entourée de dames et demoiselles qui travaillent avec zèle au succes de l'entreprise. Lundi, le 15 oct, jour de l'ouverture, il y aura dans la soirée banquet offert aux paroissiens du Sacré-Cœur; le lendemain ce sera au tour des Chevaliers de Colomb à recevoir l'hospitalité du bazar; le 17 au soir, banquet aux membres du chœur de la paroisse. Ce bazar, organisé dans le but de subvenir aux œuvres paroissiales du Sacré-Coeur, mérite d'être encouragé; nous souhaitons beaucoup de succès au R. P. Portelance et à ceux et celles qui le secondent si bien.

—On se plaint dans les cercles pédagogiques de la province que les livres de classe changent trop souvent. C'est possible. Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que certains livres ont besoin de retouches fréquentes: la géographie, par exemple, subit bien des changements dans l'espace de quelques années. Si l'on trouve une nouvelle et bonne méthode d'enseignement, il va de soi qu'on doit se procurer les livres en harmonie avec cette méthode.

DECES

Jeudi dernier décédait à Winnipeg, à l'âge de 48 ans M. Hormisdas Bénard. M. Bénard avait tenu longtemps l'hôtel-du-Canada, sur la rue Lombard. Il y a quelques années, cet hotel était comme le quartier général des Canadien-français de la province quand ils se rendaient à leurs affaires à Winnipeg.

M. Bénard qui était un homme d'affaires de mérite, a bénéficié des années de prospérité qui sont en ce moment le partage de l'Ouest.

Le defunt était malade depuis assez longtemps; il s'est préparé au passage avec foi. Ses funérailles ont eu lieu samedi matin à l'église du Sacré-Cœur. De nombreux parents et amis occupaient le nef. Le R. P. Portelance, O. M. I., officiait, accompagné de diacre et sous-diacre.

La maitrise, sous la direction de monsieur Cardinal, a interprété la Messe des Morts: cet admirable plain-chant revêt dans la Messe des Morts, une solennité qui impressionne toujours.

Nous offrons à la famille du défunt nos condoléances bien sincères.

—M. J. J. Hill vient de signer avec M. M. Neil and Moody, un contrat pour la démolition de plus de 700 maisons sur le passage des voies par lesquelles le Great Northern doit entrer à Winnipeg. C'est un gage serieux de la détermination de M. Hill d'exécuter les plans dont il a parlé dans l'Ouest.

PROCLAMATION

Ville de Saint-Boniface

Avis est par les présents donné aux électeurs municipaux de la Ville de Saint-Boniface, que conformément à l'Acte Municipal, je requiers leur présence à l'Hôtel-de-Ville, dans la dite Ville de Saint-Boniface, Mardi, le seizième jour d'Octobre A.D. 1906, entre midi et une heure de l'après-midi, pour procéder à la mise en nomination d'un conseiller devant faire partie du conseil de la dite Ville, comme représentant du quartier No. 3 d'ici à la fin de la présente année, en remplacement du Conseiller Dumouchel, r signataire,

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la Ville de Saint-Boniface, sous mon seing et le sceau de la dite Ville de Saint-Boniface, ce quatrième jour d'Octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent six.

THEO BERTRAND,
Officier-Rapporteur.

PERDUE

Une chienne setter agée de six mois Couleur orange blanc, depuis la terre de Mr. Jackson Prairie grove, une récompense de $10.00 sera payée à toute personne qui la trouvera,

W. R. MILTON,
668 Bannatyne Ave.
Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA.

PRES DU BONHEUR

NO 8

(Suite)

D'un coup d'oeil Roger la jugea.

Certe, il lui déplaisait de voir Simone mêlée à ce cercle frivole et léger, avide, par-dessus tout de distractions et naturellement disposé à accueillir les éxotiques et les argiens qui les lui apportaient, sans s'inquiéter de leur origine. Seulement, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que ces jeunes femmes, en dépit de leurs manières très américaines, semblaient de fort honnêtes femmes, et qu'il avait été trop loin en reprochant à Simone de voir une société équivoque. Il en éprouva une sorte de soulagement.

Mais, en même temps aussi, il comprenait avec une netteté impitoyable combien son absence pesait à la jeune femme au milieu de la vie animée qu'elle menait.

La-bas sur la falaise, c'était emporté par un mouvement d'amertume, de fierté blessée, qu'il lui avait déclaré ne pas vouloir l'accompagner. Et s'il eût senti qu'elle désirait vraiment le voir auprès d'elle, il lui eût fait une fois de plus le sacrifice de la suivre dans ce monde. Mais à cette heure, il se rendait parfaitement compte que sa présence n'ajouterait en rien au plaisir de la jeune femme. Si elle avait insisté pour qu'il vint, c'était par simple politesse, par convenance, et peut-être aussi par un vague remords !

Il la chercha du regard, fort entourée, assise sur un petit pliant bas, son ombrelle de soie blanche lui mettant au visage une lumière très douce; elle riait gaiement, à demi moqueuse, tout en écoutant le peintre Stanly qui lui communiquait le programme de la journée.

Un flot de découragement monta dans l'âme de Roger. Il se sentait si étranger dans ce cercle! Autour de lui s'échangeaient mille propos animés, remplis d'allusions sur les menus faits arrivés aux Dalles, sur les baigneurs qui s'y trouvaient, sur les promenades des jours précédents, toutes choses qu'il ignorait et auxquelles il n'avait ni le goût ni la curiosité de s'intéresser.

A quoi bon aller là-bas, à Emerville pensa-t-il... Elle n'a pas besoin de moi !

Pourquoi suis-je venu?...

Et dans une rapide envolée, sa pensée s'enfuit tout au fond du Dauphiné, vers la vieille famille ou sa présence était désirée et aimée, où il pensait à sa mère à peine rétablie, qu'il avait laissée bien vite, et qui n'avait point osé retenir !—pour venir retrouver cette petite femme blonde qui l'accueillait comme un indifférent.

Tandis qu'il songeait, ses yeux suivait la course des vagues emportées par la brise. Comme il doit faire bon là-bas, au large dans le silence infini de la mer !

Un besoin d'oubli, de repos, s'empara de lui.

—Eh bien, se disait-il tout à coup, qu'elle fasse cette promenade, puisqu'elle le veut, et, de mon côté j'irai en mer... Nous ne nous trouverons certes pas plus séparés que nous le serions à Emerville!

A son côté Mme Gunter expliquait.

—Oui je me suis rendue à Fécamp, hier et nous aurons cette après midi nôtre bal champêtre, car j'ai découvert trois musiciens, qui vont arriver en compagnie de leurs violons. De la sorte que, mesdemoiselles, après le lunch vous pourrez sauter.

et se tournant vers Roger, elle acheva avec un sourire qui découvrit ses dents éblouissantes. —Vous voyez monsieur, que nous vous avons préparé une agréable promenade... Etes-vous bon danseur?... Je vous prévienne que nous avons tout à fait le projet de vous mettre à contribution...

Malgré lui, le regard de Roger, courut encore vers la jeune femme qui chuchotait à demi-voix avec Maud Anderson, la soeur de Mme Gunter. Mais elle s'était un peu détournée, et il aperçut seulement sa nuque blonde où le vent éparpillait de folles petites mèches.

—Vous auriez en moi une bien mauvaise recrue, madame, dit-il, s'inclinant devant Jessie Gunter. Je ne danse jamais et serais sans nul doute très mal adroit. D'ailleurs aujourd'hui je ne pourrais partager votre plaisir; car je ne pense pas aller à Emerville!

Il s'était efforcé de parler d'un ton de simple politesse, de regret même. Mais sa voix sonnait très nette, ayant des intonations brèves et coupantes. Simone ne parut pas l'avoir entendu. Cependant Roger sentit que sa gaîté prenait un éclat forcé.

Des exclamations répondirent aux paroles qu'il venait de prononcer.

—Comment vous refusez de nous accompagner.. vous désertez notre camp? Que ferez-vous ici tout seul?... Vous vous ennuierez horriblement ! .

—Et ce sera bien mérité, lui glissa Maud avec un charmant sourire; mais Simone vous ne nous laissez pas, vous n'est-ce-pas?.

—Certes, non! A moins que Roger ne me retienne prisonnière ! fit-elle.

Un petit sourire sec se brisa sur ses lèvres.

—Je ne pense pas ma chère, que vous ayez rien à craindre de semblable, d'un ton de froide ironie.

Et s'adressant à Mme Gunter, il continua:

—Veuillez je vous prie m'excuser, madame, j'ai beaucoup voyagé cette semaine et de plus j'ai eu ces derniers jours la tête si occupée d'affaires que je serais un fort maussade compagnon de promenade.

Aussi, pour n'attrister personne, je compte faire une solitaire excursion en mer, dans ma périssoire. Cela me reposera!

—En périssoire? Mais Daubry, la marée est bien forte aujourd'hui, dit un des hommes qui entouraient Roger. Vous feriez beaucoup plus sagement de nous accompagner

Il eut un léger sourire.

—Mon cher ami vous oubliez que je suis membre au Yacht-Club... La mer et moi nous nous connaissons de vieille date, et nous avons toujours d'excellents rapports ensemble!

—Simpatie, s'exclama Jessie Gunter. Simone ma chère, je ne comprends pas que vous laissiez aller votre mari, regardez ces vagues!.. Elle montrait par dessus la digue...

—Soyez persuadée, madame, que je ne cours aucun risque. interrompit Roger nerveux. Cette mer un peu houleuse aura pour seul résultat de donner plus de charme à ma promenade.

—De charme! de charme!.. Prenez garde que ce charme ne ressemble à celui des sirènes!

—Jessie darling, vous parlez comme un livre! comme un poète, n'est-ce pas Bob? comme Lucien Hamelin, lui-même! s'écria Maud, moqueuse. N'est-ce pas Bob? interrogea-t-elle s'adressant à un vigoureux garçon, allongé sur le sable à ses pieds et qui ne la quittait pas des yeux.

L'excellent Bob s'empressa d'approuver son idole, et marmotta quelques mots vagues qui se perdaient au milieu des acclamations générales.

—Enfin Simone, conclut Mme Gunter à votre place je ne pardonnerais pas à mon mari de m'abandonner ainsi.. Pour un jour que M. Daubry est aux Dalles vous ne le verrez guère!

Simone feignit de rattacher un bouton de son gant; mais ce fut d'une manière si brusque que le bouton sauta.

—J'ai fait mon possible pour détourner Roger, dit-elle les yeux fixés sur la mer toute ponctuée de lignes d'écume... et je n'ai pu réussir!...

—Vous partez, Roger? continua-t-elle, car son mari s'inclinait vers Jessei Gunter comme pour prendre son congé.

—Oui je vais examiner mon courrier.

—Monsieur Daubry! s'écria Maud, vous nous délaissez, mais nous serons plus aimables que vous, nous irons tous assister à votre départ en périssoire!... Cela sera amusant!

—Très amusant! en effet, répliqua Roger avec une sorte de gaieté railleuse.

Et saluant la jeune fille, il s'éloigna.

Simone le suivait des yeux. Elle eut la pensée fugitive qu'elle aurait dû aller le rejoindre, lui demander d'oublier leur discussion, lui faire le sacrifice qu'il demandait...

Mais elle était nerveuse; irritée, elle demeura, se remit à causer.

Assise sur la terrasse de la villa, Simone regardait la mer maintenant très haute qui de ses grandes lames ourlées d'écume battait avec bruit le pied des falaises;... et elle songeait les yeux loin devant elle, sans voir. Elle songeait à mille choses parfois confuses! et par-dessus tout, sans cesse à la promenade d'Emerville. Si elle eut consenti à être sincère avec elle même, Simone se fût avouée qu'au fond du coeur elle ne tenait plus du tout à ce lunch qui lui avait attiré le désagrément d'une discussion avec Roger. Mais par esprit de contradiction, par amour propre parce qu'elle était fâchée du trouble apporté dans l'agréable organisation de sa journée, elle ne voulait pas convenir qu'elle regrettait le colloque du matin; et elle eût trouvé insupportable que Roger lui reprochât un semblable sentiment. D'ailleurs durant tout le déjeuner, il avait eu cette physionomie sérieuse dont elle s'irritait comme d'un reproche, et qu'elle avait appris à connaître depuis que les malentendus entre eux devenaient plus profonds.

A Paris, elle ne se préoccupait guère de la manière d'être de Roger à son égard; elle n'en avait pas le temps!... Toutes les heures que le monde ne lui enlevait pas, étaient absorbées par sa mère, Mme de Ryeux, qui n'ayant jamais pu supporter un instant de solitude, trouvait bien de retenir Simone sans cesse à ses côtés.

Auprès de cette mère très belle et très frivole, toujours ennuyée, mondaine convaincue et fervente, elle avait grandi dans la ferme croyance qu'une femme du monde ne saurait avoir une existence différente de celle de M. et Mme de Ryeux, qui se trouvaient réunis toutes les fois que les convenances l'exigeait; et leurs rapports étaient faciles et agréables, exempts du trouble des plaintes ou des regrets, car l'un et l'autre avaient compris depuis longtemps que la suprême sagesse dans la vie à deux est de s'accepter et ils s'acceptaient.

(A suivre)